

---

# Monténégro : premiers cas de Covid-19 et premières mesures de protection

## Description

Le 18 mars 2020, les deux premiers cas d'infection au Covid-19 ont été répertoriés au Monténégro, alors que ce petit pays de la péninsule balkanique avait jusque-là été épargné. Depuis, le nombre de Monténégrins contaminés serait passé à 16 selon les autorités. Désormais, tous les États européens sont donc affectés par la pandémie.

Les deux premières malades sont nées respectivement en 1948 et 1973, rentrées respectivement des États-Unis et d'Espagne une douzaine de jours avant de développer les premiers signes de la maladie. Leur état ne serait pas inquiétant.

L'adoption par décret, le 15 mars 2020, de mesures provisoires visant à protéger la population contre les maladies transmissibles n'a donc pas permis au pays de se préserver entièrement de l'épidémie. La réglementation interdit l'entrée du territoire aux étrangers (à l'exception des résidents permanents), édicte de nouvelles mesures de contrôle des marchandises importées, impose la fermeture temporaire des restaurants, bars, discothèques, casinos, salles de fitness et centres de garde d'enfants, interdit la restauration hôtelière pour tout client non encore enregistré et, surtout, oblige les habitants à se confiner à leur domicile jusqu'à nouvel ordre.

Le 19 mars, l'organe national de coordination pour les maladies transmissibles et les représentants du ministère de la Justice, de la Cour suprême et du Procureur général, se sont réunis et ont convenu de la mise en œuvre rapide de sanctions envers toutes les personnes physiques et morales qui violeraient le décret de confinement et d'interdiction temporaire d'exercer.

**Sources** : Agence TASS, *European Western Balkans*, site du gouvernement du Monténégro.

**date créée**

24/03/2020

**Champs de Méta**

**Auteur-article** : Stéphan Altasserre